



**Discours pour l'inauguration du site Internet du CROUS d'Orléans-Tours – 21 septembre 2006**  
**Jean-Luc Argentier – directeur du CROUS d'Orléans-Tours**

On a plus l'habitude de voir le CROUS inaugurer des bâtiments, à l'occasion de réhabilitations de logements étudiants, de constructions de résidences ou de restaurants. Ce que nous aurons d'ailleurs encore l'occasion de faire cette année.

Mais inaugurer un site internet peut paraître étrange à certains. Alors pourquoi avons-nous souhaité donner à cette présentation un caractère un peu solennel ?

Plusieurs raisons à cela :

**Tout d'abord**, et vous avez pu le constater, nous avons souhaité élaborer un site « accessible ». On n'y pense pas assez, mais trop souvent, quand on parle d'accessibilité, là encore, on considère que cela ne concerne que les bâtiments. Et bien non. Qu'est ce cela veut dire « accessible » pour un site internet ? C'est respecter certaines normes internationales de l'accessibilité Web, normes dites W3C. L'accessibilité numérique a été définie comme le fait de mettre le web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, leurs aptitudes physiques ou mentales.

Cet objectif d'accessibilité nous a permis de construire un site basé sur les dernières technologies numériques. Sans rentrer dans les détails techniques, cette norme impose de séparer la forme (mise en page, polices, ...) du fond (le texte). Ce qui permet par exemple l'utilisation d'un synthétiseur vocal mais qui permet également de traduire tout le site à la volée grâce aux outils linguistiques de certains moteurs de recherche.

Pour nous, il était essentiel que ce site puisse s'adresser au plus grand nombre : on ne peut pas souhaiter l'accueil d'étudiants handicapés dans nos structures universitaires, sans en amont veiller à ce que l'information sur nos services puisse être donnée avec le plus de facilité possibles pour tous. L'intégration commence là.

Mais il serait réducteur d'affirmer que les difficultés d'accès aux services en ligne sont réservées aux personnes handicapées. Pour un ensemble non négligeable de publics, le web n'est pas un outil simple à utiliser.

**Deuxième raison** à notre volonté de cette présentation officielle : le fait que ce site est un outil désormais incontournable pour nos étudiants, futurs étudiants et parents. On y trouve tous les services et missions que l'Etat confie au CROUS pour accompagner l'étudiant dans sa vie universitaire. Ce site s'articule donc autour de 5 axes, constituant chacun une de nos missions :

- le **logement** tout d'abord... tout au long de l'année, l'étudiant peut y trouver des informations sur le logement universitaire : une présentation de chaque résidence, les modalités et conditions d'accès par le biais du dossier social étudiant.

Il y trouve aussi des informations sur le logement en ville : toute l'année des offres de location de particuliers à particuliers sont proposées.

Enfin, l'étudiant a accès à toute une série d'informations sur les aides aux logements (CAF, LocaPass), avec les liens vers ces partenaires.

- la **restauration** ensuite... En naviguant, l'étudiant va pouvoir aller à la découverte de tous les lieux de restauration universitaire (restaurants et cafétérias) qui proposent des repas complets pour 2.75 €, des formules salades, des sandwiches, sur l'ensemble de l'académie, c'est-à-dire sur près de 40 lieux de restauration....

- les **aides sociales financières**... l'étudiant va pouvoir s'informer sur toutes les aides possibles pour améliorer ses conditions d'études : bourses par le biais du DSE, allocations d'études, allocation unique d'aide d'urgence, renseignements sur le service social, jobs...

- l'**accueil des étudiants étrangers**... autre mission du réseau des œuvres universitaires. Cet accueil est facilité par le site, sur lequel l'étudiant arrivant en France avec ou sans convention peut s'orienter, de même que les étudiants arrivant pour la première fois dans une des villes universitaires de la Région Centre : Orléans, Tours, Blois, Châteauroux, Chartres, Bourges...

- la **culture** enfin : le site propose toute l'actualité culturelle du CROUS : on peut y retrouver tous les concours, toutes les programmations et animations organisées, pour beaucoup, en partenariat avec les Universités. On y trouve aussi les associations étudiantes existantes dans chaque ville.

**Troisième raison** à cette présentation officielle : la réalisation de ce nouveau site constitue un des axes du projet d'établissement du CROUS d'Orléans-Tours, dans l'objectif d'améliorer notre lisibilité et de faciliter les démarches de l'étudiant.

Ce site est une vitrine qui contribue à dépeussier l'image du CROUS. Il est le reflet des efforts que les 400 personnels de l'établissement font quotidiennement pour moderniser notre service à l'étudiant.

Avant sa mise en ligne, un an de travail a été nécessaire entre Gilles Rodriguez, concepteur développeur du site et notre chargée de communication épaulée par un groupe de travail constitué de personnels issus de différents services. Mais le travail n'est pas fini. Pour rendre le site réactif et dynamique, les rubriques actualité doivent être mises à jour quasi-quotidiennement. Cela demande donc aux collègues chargés de cette mise à jour un travail quasi-quotidien. Cela implique également l'ensemble des responsables de services dans une meilleure diffusion de l'information ! Un beau challenge pour le CROUS !

Je tiens tout particulièrement à remercier la Région Centre, son président Michel SAPIN et son vice président, Patrick RIEHL, dont l'engagement à nos côtés pour la réussite de nos missions est essentiel. Partenaire notamment de cette opération, la Région montre tout l'intérêt qu'elle attache à la vie étudiante en général. Permettre à l'étudiant de trouver, à proximité de ses lieux d'études des conditions de vie agréables, propices aux études, dans des résidences rénovées, modernes, avec bientôt un accès internet, constitue sans aucun doute un élément d'attractivité fort pour nos Universités et notre région.

Je passe la parole à Patrick RIEHL, vice président du Conseil Régional.

JL. Argentier